

La revue *Résolang* entend promouvoir, en littérature, linguistique et didactique françaises et francophones, une recherche fondée sur le dialogue entre les disciplines et le réseau des chercheurs et équipes de recherche qui s’y consacrent, au sein des universités algériennes et avec leurs partenaires internationaux.

Attachée à refléter une recherche vivante et actuelle, elle s’ouvre aussi bien aux études des jeunes chercheurs et doctorants qu’à des programmes thématiques sollicitant des spécialistes d’origine géographique et de champs disciplinaires les plus divers.

Résolang ne publie que des articles inédits. Les contributions présentées dans chaque numéro sont soumises à l’aval du conseil scientifique et d’un comité de lecture international anonyme.

Comité d’édition

Présidente: Rahmouna Mehadji Zarior, *Université d’Oran*

Fewzia Sari Mostefa Kara, *Université d’Oran*

Anne-Marie Mortier, *Université Lyon 2*

Conseil scientifique

Président: Bruno Gelas, *Université Lyon 2*

Boumediène Benmousset, *Université de Tlemcen*

Jacqueline Billiez, *Université Grenoble 3*

Hadj Miliani, *Université de Mostaganem*

Fewzia Sari Kara Mostefa, *Université d’Oran*

Djamel Zenati, *Université Montpellier 3*

Secrétariat de rédaction

resolang@gmail.com

Université d’Oran – Faculté des lettres, des langues et des arts

B.P. 1524, El M’naouer, Oran 31000

Directeur de la publication

Monsieur le Recteur de l’Université d’Oran

Les conditions de soumission des articles, les recommandations aux auteurs, la charte typographique *Résolang* et les mentions légales sont consultables sur les sites :

www.univ-oran.dz – rubrique « revues »

sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php



À propos du “chantier” de la réforme du système éducatif algérien

*Ce qui se conçoit bien s'énonce
clairement et les mots pour le dire
arrivent aisément. (Boileau)*

Très souvent, nous employons des expressions toutes faites sans nous poser de questions sur le contenu qu'elles véhiculent. Ainsi, en est-il de l'expression que nous avons retenue dans l'intitulé de notre communication : « le chantier de la réforme ».

Examinons d'abord le premier terme, à savoir le mot « chantier ». Dans son acception première, le terme évoque « un lieu où sont rassemblés les matériaux, où l'on procède à des travaux », définition que nous avons empruntée au Robert 2006. Il peut signifier aussi, toujours selon le Robert, « un lieu où règne le désordre », définition que nous n'allons pas retenir, bien entendu, pour ce qui concerne le chantier de la réforme.

Engager une réforme serait donc engager des travaux de construction, de restructuration et/ou de rénovation pour aboutir à un objet fini. Comme de bien entendu, le maître d'œuvre du chantier de la réforme est le Ministère de l'Éducation nationale. Et si les travaux sont nécessaires, c'est parce que – le constat en a été fait au plus haut lieu – la maison éducation était branlante.

Après avoir tenté de colmater les brèches par des replâtrages et des saupoudrages, le problème a été pris à bras le corps par l'institution et c'est ainsi que le chantier de la réforme du système éducatif a été ouvert.

Mais tout d'abord, interrogeons-nous sur le terme de réforme.

Qu'est-ce qu'une réforme ?

Avant de répondre à cette question, une brève incursion dans l'historique de l'apparition de ce mot nous apparaît intéressante, parce qu'elle révèle que le terme dans son emploi premier est immédiatement associé à l'idée de rupture.

Le terme de « Réforme » apparaît en Allemagne au début du XVI^e siècle, au moment où Martin Luther, un moine saxon, se basant sur des passages de l'Évangile, affirme son désaccord avec l'église Romaine et prône, dans ses thèses, la rupture avec les pratiques catholiques anciennes. Cette doctrine désignée par ses prosélytes sous le nom de « Réforme », fut, on le sait, propagée dans toute l'Europe par une invention contemporaine révolutionnaire : l'imprimerie. Elle fut à l'origine de nombreux mouvements de protestation dans l'Europe du nord, ce qui plus tard donnera le nom de « Protestantisme » à ce schisme religieux.

Comme on le voit, l'idée de rupture avec les pratiques anciennes est présente dans le terme retenu pour désigner cette nouvelle manière de concevoir

et de pratiquer la religion – nous pourrions même parler de méthode nouvelle dans la mesure où les rites et représentations sont totalement rénovés.

Pour ce qui est du système scolaire, c'est dans le domaine didactique et plus précisément juste après la seconde guerre mondiale que les premières réformes ont été envisagées et mises en place. Il s'agissait de s'adapter aux conditions nouvelles générées par le bouleversement que représente une guerre dans l'organisation ou la réorganisation d'un pays. Il fallait donc, à la lumière des savoirs scientifiques nouveaux, et des conditions nouvelles et souvent inédites de gestion des affaires économiques, sociales et culturelles, réformer les programmes et les méthodologies scolaires afin de les adapter aux nouvelles générations d'élèves. C'est ainsi qu'est née la didactique des disciplines scolaires. Comme on pourra le constater dans le développement ultérieur de notre recherche, de façon générale, les arguments sont souvent très proches ; pour tous les États qui engagent une réforme du système éducatif, cette réforme est jugée nécessaire pour préparer une génération à la concurrence mondiale, à l'innovation technologique et à la diversité des cultures.

Dans les textes officiels qui présentent et accompagnent tout projet de réforme, et en l'occurrence dans les documents que nous avons eu à étudier, il n'est pas rare de trouver des termes voisins ; ainsi on parle de rénovation d'un système, de réactualisation, de refonte, et parfois même de restructuration. C'est pourquoi nous allons nous pencher sur les différentes définitions proposées et en extraire les différences de niveau.

Pour ce qui est du mot «réforme», le dictionnaire Robert propose cette définition :

« Changement profond apporté dans la forme d'une institution afin de l'améliorer, d'en obtenir de meilleurs résultats ».

Nous le constatons : la notion de performance au sens courant de « résultat optimal » est incluse dans la définition même du mot. De plus, les objectifs sont exprimés en termes qualitatifs, ce qui correspond aux principes mêmes sur lesquels se fonde toute démarche visant à rompre avec un système ou des pratiques dont les résultats s'avèrent médiocres, voire désastreux.

À l'article « refonte », (ou plutôt au renvoi : refondre) nous relevons, dans la troisième entrée, cette proposition :

« Refaire (un ouvrage) en fondant des parties les unes avec les autres, en donnant une meilleure forme ».

Dans ce cas précis, il pourrait s'agir d'un remaniement partiel. Cependant la refonte peut se faire en gardant ou à partir des structures existantes et de ce fait exclut toute idée de rupture radicale avec l'ancien système.

« Réactualiser » est, toujours selon le même dictionnaire « Moderniser, mettre à jour ».

Cette définition nous semble assez restrictive et ne prend pas en compte l'ensemble des processus à mettre en œuvre dans le cadre d'une démarche englobante. Elle prend certes en compte l'objectif d'adaptation à des données nouvelles, sans pour autant induire la notion de mutation qui est contenue dans le mot Réforme.

Le terme de « restructuration » ou « restructurer » est, quant à lui, explicité dans son application concrète, à savoir « organiser sur de nouvelles bases ».

C'est, à l'évidence, ce terme de restructuration qui nous semble le plus proche du concept de réforme tel qu'il est présenté dans le cadre des documents portant sur la réforme du système éducatif algérien.

En effet, et selon les arguments exposés dans ces documents, il est question d'une réforme des structures, c'est-à-dire des éléments constitutifs (objectifs, programmes et méthodes) sur lesquels reposait tout le système et qui vise à rompre avec des pratiques en inadéquation totale avec la réalité sociale, scientifique et culturelle du pays. Il s'agit donc, à proprement parler, d'une démarche innovante et, sans nul doute, si nous la comparons aux initiatives précédentes, (colmatage, replâtrage, saupoudrage) d'une démarche novatrice. Pour preuve, le document de référence élaboré par la commission chargée de l'évaluation des premières années de la Réforme a pour titre: *Réforme de l'éducation et innovation pédagogique*. Ce sont donc ces deux aspects qui sont, de toute évidence complémentaires, que nous nous proposons d'examiner par le biais des questions suivantes: en premier lieu: quels sont les principes directeurs de toute réforme? Autour de quels grands axes doit s'articuler toute réforme?

Pour ce qui est des principes directeurs de toute réforme, nous nous devons de rappeler que nous vivons actuellement dans un monde en perpétuelles mutations. Ces mutations sont caractérisées par la révolution scientifique et technologique qui a produit des changements de grande envergure. Changements qui surprennent aussi bien par leur rapidité et leur vitesse d'extension que par leur impact direct sur toutes les composantes de la vie sociale.

Conscients des nouveaux défis lancés par cette conjoncture, plusieurs pays, à savoir: le Canada, la France, le Mali, les pays du Maghreb et de l'Afrique subsaharienne, *etc.*, pour ne citer que ceux-là, se sont attelés à y faire face en accordant la priorité dans leur politique à une réforme des institutions mais aussi et surtout à l'éducation et à la formation. Tous s'accordent à dire qu'aujourd'hui un système éducatif figé ne peut pas s'inscrire ni trouver place dans un monde en perpétuel changement.

Tous les systèmes scolaires, dans tous les pays, sont régulièrement engagés dans des processus d'ajustement ou de rénovation, dont le rythme et l'ampleur varient en fonction du rythme même de l'évolution des sociétés.

Pour ce qui est des grands axes autour desquels s'articule toute réforme, un constat s'impose: Que ce soit au Canada, en France, en Afrique ou ailleurs, tous les textes qui régissent l'adoption d'une nouvelle réforme visent la restructuration des systèmes éducatifs ainsi que l'amélioration de la qualité de l'encadrement et des enseignements dans le but d'assurer une éducation de base de qualité pour tous.

Si les critères objectifs retenus pour la conception d'une réforme varient selon le contexte économique, social et culturel dans lequel elle s'inscrit, les axes principaux sont invariables d'une réforme à l'autre et sont énoncés en ces termes:

- planification du système scolaire
- amélioration de la qualification de l'encadrement
- révision et/ou refonte pédagogique

Planification du système scolaire

La planification peut porter sur la durée des études, les cycles d'apprentissage, le volume horaire et la répartition de l'horaire hebdomadaire et le développement de l'éducation préscolaire. Dans le cadre d'une réforme, on peut donc envisager une réorganisation des paliers.

Par exemple, en Tunisie, pays voisin de l'Algérie, la nouvelle réforme appliquée en 2002 institue un principe nouveau, celui de progressivité dans l'horaire hebdomadaire. Ainsi l'enseignement dans le premier cycle qui est de 20 heures pour la 1^e et 2^e année passe à 33 heures pour les 8^e et 9^e années.

En Algérie, le changement a porté non sur le volume horaire mais sur la durée des études pour chaque cycle: la durée de l'enseignement primaire passe de 6 à 5 années et celle de l'enseignement moyen se voit augmentée d'une année (de 4 à 5 années).

Amélioration de la qualification de l'encadrement

Un système éducatif qui se veut moderne et aux performances élevées repose fondamentalement sur la qualité des ressources humaines car la question de la qualification de l'encadrement est cruciale. Aucune invariable, aussi importante soit elle, n'a autant d'impact que la compétence de l'enseignant sur les performances de l'école. Aussi, avant d'engager toute réforme sur le terrain, il est impératif de préparer d'une manière adéquate les enseignants qui vont prendre en charge les nouvelles mesures inscrites dans la constitution de la nouvelle réforme non seulement au plan scientifique, mais aussi au niveau pédagogique, psychopédagogique et linguistique à l'exercice de leur fonction.

Révision et/ou refonte pédagogique

En ce qui concerne les contenus et les méthodes, deux cas de figures se présentent :

On peut procéder à une réforme partielle plus couramment désignée par le terme « réaménagement » à l'intérieur même d'un programme. Le changement peut porter sur un contenu dans une discipline donnée ou une méthode à l'intérieur d'un système.

Ainsi, pour ce qui concerne l'apprentissage de la lecture, il a été fortement question, en France de la révision de la méthode. Des recherches effectuées par des spécialistes de la lecture ont pointé du doigt les limites de la méthode globale et ont préconisé le retour à la méthode dite syllabique. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une réforme mais, par les débats – parfois violents – et les critiques suscitées, cette "révision" a suscité autant de réactions qu'aurait pu le faire une réforme profonde.

On peut également parler de réforme de l'ensemble des contenus et méthodes. Dans la mesure où le principe même d'une réforme passe par la mise à niveau ou l'adaptation des savoirs et des comportements nouveaux, il va de soi que les contenus et méthodes doivent être – de plus en plus rapidement – rénovés ; en effet, et cela a été souligné dans tous les argumentaires qui préexistent à l'élaboration d'une réforme : il s'agit de mettre l'école en adéquation avec les changements de tous ordres qui bouleversent parfois l'environnement et la société. Cette mise à niveau doit, bien entendu, se faire par l'élaboration d'un nouveau matériel didactique mieux à même d'aider l'apprenant à s'ouvrir aux nouveaux savoirs.

Nous en venons maintenant au chantier de la réforme engagé en Algérie.

À la suite des déclarations faites par le président Abdelaziz Bouteflika, une année après son élection au pouvoir, sur son engagement à réformer les systèmes judiciaire, étatique et éducatif, une commission de réforme a été installée afin d'évaluer le système éducatif dans sa globalité. Dans un entretien

accordé aux média à ce sujet, le président déclare en premier lieu « qu'un diagnostic du système éducatif algérien est devenu incontournable » (Bouteflika 2000a, p. 22).

Déclaration précisée ensuite dans une lettre adressée aux chefs d'État réunis lors du forum mondial sur l'éducation à Dakar (Sénégal) le 28 avril 2002 :

« Le développement quantitatif de l'enseignement dans mon pays ne peut, hélas, en dépit des efforts consentis masquer les insuffisances constatées qui se traduisent notamment par une *baisse significative du niveau* général de l'enseignement et une *forte déperdition scolaire*¹ entraînant l'exclusion chaque année de milliers de jeunes sans qualification ni perspective d'intégration professionnelle ou sociale ».

Le diagnostic établi avant le lancement de la réforme fait en effet état d'un certain nombre d'insuffisances – faible taux de réussite au brevet d'enseignement fondamental (BEF) et au baccalauréat, taux de redoublement très élevé et important taux d'abandon aussi bien dans l'enseignement fondamental que dans l'enseignement secondaire – du système éducatif.

Et c'est bien sur la base de ce constat que le président Bouteflika a dressé les objectifs généraux de ce qui deviendra la réforme :

« Après avoir fait face aux défis de l'éducation de masse, nous devons aujourd'hui relever un autre défi : celui de la nécessité d'adapter l'école algérienne à l'évolution de notre société et aux mutations du monde dans lequel nous vivons.

La refonte profonde de l'école algérienne est donc apparue comme une nécessité objective et une réponse à une attente légitime de la société » (Bouteflika 2000b, p. 301).

À la lecture de ces déclarations officielles qui se veulent très franches, nous constatons qu'ainsi, au plus haut niveau, il y a une réelle volonté de poser les premières pierres d'un chantier d'une ampleur considérable : celui de la refonte du système éducatif.

Selon les constatations faites au plus haut niveau, la baisse de niveau a atteint une dimension telle dans le système éducatif algérien qu'elle est devenue sérieusement inquiétante. Cette baisse concerne tout le secteur de l'éducation, à savoir, l'enseignement fondamental, l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur et touche toutes les disciplines enseignées.

Selon le rapport d'expertise réalisé par le FERC dans le cadre du PAQSE² en février 2006, cette baisse de niveau est imputée à « l'inefficacité » des programmes et à « l'obsolescence » des méthodes pratiquées qui a généré un taux important de redoublements³, d'abandons et d'exclusions. Le taux d'échec aux examens⁴, quant à lui, crée au sein des politiques, des éducateurs et de la société civile, angoisse et désarroi. De plus, cette sélectivité de fait est en opposition avec le principe même de l'école algérienne, à savoir la démocratisation. Bref, le faible taux de réussite est révélateur d'un véritable malaise.

1. C'est nous qui soulignons.

2. FERC : Fonds d'Expertise et de Renforcement des Capacités. PAQSE : Projet d'Appui à la Qualité du Système Éducatif algérien.

3. « Au niveau interne, le système éducatif est caractérisé par des taux de redoublement élevés avoisinant 11% en 1^e AF, 30% en 9^e AF et 38% en 3^e année du secondaire » (Agence Française de Développement, 2006, p. 1).

4. « Sur 100 élèves entrés en 1^e année du fondamental (AF), 97 parviennent jusqu'en 5^e AF, mais seulement 67 continuent jusqu'en 9^e AF, au moins 50 sont admis au cycle d'enseignement secondaire, et 11 arrivent à intégrer l'université. En outre, plus de la moitié des élèves sortent de l'enseignement secondaire sans diplôme qualifiant, les taux de réussite au baccalauréat général et technique étant respectivement de 36% et 47% ». (Agence Française de Développement, 2006, p. 1)

Conscient de ce malaise, le gouvernement décide de réformer le système en vigueur.

Installation de la Commission Nationale pour la Réforme du Système Éducatif (CNRSE)

Pour pallier ces insuffisances, une Commission Nationale de la Réforme du Système Éducatif a été installée officiellement le samedi 13 mai 2000 par le président A. Bouteflika (une année après son arrivée à la tête du Pouvoir, le 15 avril 1999).

Dans une allocution présentée à l'occasion de l'installation officielle de la CNRSE, le président A. Bouteflika a qualifié la réforme du système éducatif de « nouveau grand chantier de dimension nationale », exhortant la commission à mettre en œuvre une refonte totale du système :

« La refonte du système éducatif [...] devra être profonde et complète, c'est-à-dire qu'elle concernera tous les paliers et modes d'enseignement et de formation ainsi que la recherche scientifique. [...] Elle devra comporter les éléments constitutifs d'une politique éducative totalement rénovée. [...] Elle devra concilier le savoir et le savoir-faire. Professionnellement. Scientifiquement. Techniquement. Technologiquement. Le système éducatif est un tout. C'est un processus continu qui s'amorce avec l'éducation de l'enfance, commence dans l'enseignement primaire, se prolonge dans l'enseignement secondaire, se développe dans l'enseignement supérieur et se poursuit tout au long de la vie professionnelle » (Bouteflika 2000c).

Les membres qui œuvrent au sein de cette commission – qui a eu le mérite de regrouper dans un même lieu et en une même date l'essentiel des sensibilités politiques du pays et dont les travaux ont duré plus d'une année – sont pour la plupart des compétences avérées, des cadres, des personnalités éminentes du secteur éducatif, des universitaires, des professeurs, des linguistes, des pédagogues, des didacticiens, des praticiens de l'éducation, des inspecteurs de l'éducation, des sociologues et ont été désignés par décret présidentiel, eu égard à leur compétence, leur expérience et l'intérêt qu'ils portent au système éducatif.

Cette Commission concerne le système éducatif en général et se penche plus particulièrement sur l'état des lieux de l'enseignement des langues étrangères et la place à accorder à cet apprentissage. Dans ce grand chantier, l'Algérie essaie de mettre sur pieds un système scolaire de qualité assurant une grande ouverture aux langues étrangères et l'introduction de la langue française en deuxième année primaire.

Quelques temps après sa mise en place, et au sein même de la commission, des conflits virulents sont apparus, conflits qui ont opposé des personnes de sensibilités politiques différentes (notamment sur le plan des enjeux linguistiques). Les uns reprochant aux autres de vouloir faire de l'école algérienne un prolongement du système éducatif français.

Voulant mettre fin à toutes ces altercations et par là même, « sauver l'avenir de l'école algérienne et du pays », le président de la Commission a tenté de convaincre les premiers du bien-fondé de la réforme et du fait qu'une « révolution radicale du système d'enseignement » était urgente et impérative.

Le compte rendu final de la Commission fut remis au Président de la République dix mois après sa mise en place, le 28 mars 2001. De vives polémiques se sont élevées dès la publication du rapport, rapport adopté à l'unanimité et dont les membres ont été accusés de renier les valeurs

authentiques de l'identité nationale. Les différentes interventions ont suscité moult discussions, voire remises en causes et controverses.

En septembre de la même année, l'ajournement de la réforme est annoncé dans un communiqué du ministère de l'Intérieur.

De son côté, dans une interview donnée à un quotidien, le ministre de l'Éducation nationale avoue la difficulté d'avancer plus loin dans ce vaste chantier :

« La commission Benzaghoul avait émis la proposition d'enseigner les matières scientifiques en français mais le Conseil des ministres a refusé cette suggestion [...] il a été très difficile pour le gouvernement d'introduire les langues étrangères dans le système éducatif algérien, car chacun a son mot à dire : il y a les conservateurs et les démocrates » (Quotidien *El Watan* du 8 septembre 2002).

Pour l'heure, une page nouvelle semble être tournée. Le plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif a été retenu par le conseil des ministres qui s'est tenu en avril 2002 et a fait l'objet du programme du gouvernement adopté par le parlement. Il faut par ailleurs préciser que le processus de la nouvelle réforme est accompagné par l'UNESCO.

Les grands axes de la réforme du système éducatif algérien

Ce plan présente les lignes directrices de la refonte de l'école algérienne qui a désormais pour mission essentielle l'instruction, la socialisation, la qualification, la préparation à l'exercice de la citoyenneté et l'ouverture sur le monde.

L'axe directeur qui doit guider cette réforme se résume, selon ses promoteurs, en une série de « défis à relever » :

- la réorganisation du système éducatif,
- la qualification de l'encadrement,
- la refonte de la pédagogie,
- l'amélioration de l'enseignement supérieur,
- la formation professionnelle.

La réforme intervient donc principalement au niveau des axes de la planification, la formation et les contenus et méthodes.

Planification	La mise en chantier d'une année d'accueil préscolaire pour les enfants âgés de 5 ans.
	La réorganisation en termes de durée de l'enseignement fondamental : primaire de 5 ans au lieu de 6 ans et enseignement moyen (collège) de 4 ans au lieu de 3 ans.
	La réorganisation de l'enseignement post-obligatoire (lycée) en trois filières : enseignement général et technologique, enseignement technique et professionnel, enseignement professionnel.
Formation	L'élévation des compétences générales et pédagogiques des inspecteurs et des enseignants.
	La coordination des actions de formation et leur évaluation.
	L'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif pour les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) au sein des établissements.

Contenus & méthodes	La mise en œuvre de nouveaux curricula pour les différents niveaux d'enseignements dépendant du men.
	L'élaboration des supports pédagogiques correspondants et leur évaluation.
	La prise en compte de nouvelles approches pédagogiques pour les curricula, les manuels, les évaluations des élèves et des manuels, notamment l'introduction de « l'approche par compétences ».

Les axes principaux de la réforme de 2002

Ainsi, parmi les réformes mises en chantier en Algérie par le président A. Bouteflika, à savoir les réformes des systèmes judiciaire, étatique et éducatif, celle qui touche le secteur de l'éducation n'est pas la moins importante. Et pour les observateurs de l'évolution de la situation politique, économique et sociale du pays, la plus attendue, dans la mesure où les orientations définies en objectifs, notamment pour la politique linguistique, sont, il faut bien le dire, tributaires de forces parfois antagonistes qui peinent à trouver un terrain d'entente.

Toutefois, selon les promoteurs de la nouvelle réforme, si l'Algérie s'emploie à opérer une mutation qualitative et qui se veut drastique du système éducatif, c'est pour répondre aux nécessités de la préparation des nouvelles générations aux activités citoyennes et la valorisation de leur potentiel créateur dans un contexte d'économie tourné vers la mondialisation, et de plus en plus fondé sur un savoir compétitif. Qualité, efficacité et équité seraient les maîtres mots de la nouvelle réforme du système éducatif algérien.

Cependant, avant de conclure, il nous faut insister sur un aspect essentiel, lié à la nature même de toute réforme. Une réforme ne peut prendre son sens que si tous les intervenants du système éducatif sont conscients qu'il s'agit là d'une culture à développer sur le plan de l'innovation, de l'évaluation et de tous les changements générés par les nouveaux programmes d'enseignement et les nouvelles conditions de travail.

D'autre part, innover ou du moins prétendre innover, suppose une mobilisation de moyens humains et matériels en cohérence avec les démarches retenues. En conséquence, quels moyens ont-ils été mis en œuvre pour opérer de tels changements? Quelles ont été les actions menées en amont au niveau de l'accompagnement du processus de renouveau des programmes et des manuels scolaires? Car, pour que la réforme prenne tout son sens, il y a nécessité d'entraîner l'adhésion de tous les acteurs de la pédagogie. Recycler, mettre à niveau, actualiser les connaissances, initier aux nouvelles approches et aux nouvelles techniques pédagogiques, ce sont là des services essentiels que l'institution doit assurer pour élever le niveau de qualification des enseignants.

En fait, l'incompréhension par les maîtres d'un discours institutionnel à la fois obscur et décalé par rapport aux besoins aboutit soit à un repli sur l'enseignement traditionnel par rabâchage, soit à un entre-deux pédagogique, où tout est mélangé, où la cohérence traditionnelle est fissurée par le placage d'activités sans lien ni sens. N'aurait-il pas mieux valu les y préparer plutôt que les mettre en face d'une mesure – dont nous avons vu les implications de tous ordres – dont ils sont, peut-être l'oublie-t-on un peu trop souvent, les principaux transmetteurs?

Quant aux changements préconisés sur le plan des moyens matériels et didactiques, les contacts que nous avons eus tout au long des années qu'aura duré notre recherche nous obligent à reconnaître que les réalisations sur le terrain ne sont pas à la mesure des déclarations d'intention. Que ce soit au niveau des infrastructures, des effectifs de classe – préalables à l'application du principe de centration sur l'apprenant pour ne prendre que cet exemple – les insuffisances demeurent et constituent un des points d'achoppement de la mise en place de la réforme. Les changements attendus ne se sont pas produits et cela a un effet négatif sur les représentations mentales des enseignants toujours confrontés aux mêmes problèmes d'effectifs, de disponibilité de ressources pédagogiques nécessaires à leur formation et de matériels didactiques variés pouvant servir de supports.

Pourtant, tout au long de nos investigations, nous avons dû nous rendre à l'évidence : les déclarations et les discours officiels regorgent de certitudes nullement partagées par les acteurs de la pédagogie. Le processus de « feedback » tant prôné à l'intérieur même de la nouvelle méthode ne pourrait-il pas franchir les murs de l'espace-classe pour s'introduire dans les relations entre les maillons de la chaîne éducative ?

Le danger est grand de voir le fossé se creuser entre les décideurs qui insistent sur le bien-fondé des démarches entreprises et les « exécutants » confrontés à une réalité bien éloignée des satisfecit des évaluateurs qui sont aussi les initiateurs de la réforme. Et il semblerait que la raison majeure de cette désaffection soit le fait que la prise en compte des préalables que requiert cette application ait été peu ou prou négligée, ainsi que nous l'avons constaté sur le terrain.

C'est donc à une recherche plus approfondie sur les représentations et la clarification du statut de l'enseignant qu'il faudrait se consacrer pour mieux cerner leurs besoins et leurs attentes.

Il n'en reste pas moins que le débat engagé pour la première fois en Algérie sur la fonction de l'école, sur les modalités d'enseignement et les finalités d'apprentissage ne peut que constituer un levier pour la sensibilisation des enseignants à l'importance de leur statut et de leur rôle dans la société.

Si les enseignants, que l'on ne doit pas, il va sans dire, considérer comme de simples « tâcherons », ne sont pas imprégnés des objectifs de la réforme, des étapes successives autour desquels s'organise cette réforme et donc impliqués dans le processus de mise en chantier et de réalisation, le risque est grand de nous voir revenir à cette définition proposée par le dictionnaire Robert et que nous avons évacuée dans notre introduction, à savoir qu'un chantier peut être aussi le lieu où règne le désordre...

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles

La Refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation. 2005. Ministère de l'Éducation Nationale, Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif (PARE). Alger, Casbah éditions. Également disponible sous forme de document pdf, URL: <<http://unesdoc.unesco.org/images/0014/001498/149828f.pdf>>.

MARTINEZ, Pierre. 1996. *La Didactique des langues étrangères*. Paris, PUF. (Coll. Que sais-je ; 3199)

MEIRIEU, Philippe [1987]. *Apprendre... oui, mais comment*. 18^e édition. Paris, ESF éditeur, 2002.

MEIRIEU, Philippe. 1993. *L'Envers du tableau : quelle pédagogie pour quelle école ?* Paris : ESF. (Coll. Pédagogies).

MILED, Mohamed. 2005. « Un cadre conceptuel pour l'élaboration d'un curriculum selon l'approche par les compétences ». Dans *La refonte de la pédagogie en Algérie. Défis et enjeux d'une société en mutation*. 2005. Alger, Casbah éditions. Également disponible sur <http://rabat.unesco.org/article.php3?id_article=287>. Pages 125-136.

Réforme de l'éducation et innovations pédagogiques en Algérie. 2006. Ministère de l'Éducation Nationale, Programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif (PARE). Alger : Casbah éditions. Également disponible sous forme de document pdf, URL : <<http://rabat.unesco.org/IMG/pdf/ReformeEducation.pdf>>.

ROEGIERS, Xavier. 2005. *L'Approche par compétences dans l'école algérienne*. UNESCO – ONPS.

Textes organiques, allocutions officielles

Agence Française de Développement. 2006. FERC : appui à la qualité du secteur éducatif algérien [En ligne]. Fiche descriptive du projet, disponible au format pdf sur : <<http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/afd/users/administrateur/public/agences/Alger/projets/FP-FERC-PAQSE.pdf>>.

BOUTEFLIKA, Abdelaziz. 2000a. *Déclarations et entretiens accordés aux médias 02 janvier – 13 octobre 2000*. ANEP

BOUTEFLIKA, Abdelaziz. 2000b. *Discours et messages*. Tome I, 12 janvier – 30 avril 2000. Alger : Éditions ANEP/Présidence de la République, Direction de l'information.

BOUTEFLIKA, Abdelaziz. 2000c. Installation de la Commission Nationale de la Réforme du Système Éducatif. Allocution du samedi 13 mai 2000, Palais des Nations, Alger. [En ligne]. URL : <<http://www.amb-algerie.fr/Culturel/Discours%20réforme%20Système%20Educatif.htm>>

Ordonnance n° 76-35 du 16 avril 1976 portant organisation de l'éducation et de la formation.

Plan d'action de mise en œuvre de la réforme du système éducatif. [Avril 2002]. Disponible sur le Site internet du Centre National de Documentation Pédagogique algérien. URL : <<http://www.cndp.dz/apps/nafida/articlereche.php?id=180>>, mis en ligne le 1/11/2003.

RÉSUMÉ

Quels changements pour quels objectifs ?

La réforme engagée dans le système éducatif algérien et les moyens mis en œuvre pour son application répondent-ils aux besoins et aux attentes d'un système dont les dysfonctionnements ont longtemps été pointés par diverses institutions ? Cette question est au cœur de la problématique développée dans cet article.

MOTS CLÉS

Réforme ; refonte ; chantier ; système éducatif ; dysfonctionnement.

Résolang

Revue publiée par les Revues de l'Université d'Oran

Numéros parus

N° 1 - 1er semestre 2008

N° 2 - 2e semestre 2008

N° 3 - 1er semestre 2009

À paraître

N° 4 - 2e semestre 2009

N° 5 - 1er semestre 2010

Sommaires et appels à contributions disponibles sur :
sites.univ-lyon2.fr/resolang/index.php

Imprimé sur les Presses AGP
315, coopérative Nor, Bir el Djir. Oran, Algérie

Octobre 2009

IMPRIMÉ EN ALGÉRIE (*printed in Algeria*)

ISSN 1112-8550

VARIA

Nassima ABADLIA

Horizons d'attente du lecteur dans l'œuvre :
lecture du *Serment des barbares* de Boualem Sansal

Fattah ADRAR

L'autobiographie dans *Vaste est la prison* d'Assia Djebbar :
Fragments de "striptease" intellectuel insérés dans un non-roman

Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF

La communication télégraphique entre les jeunes algériens bilingues :
Métissage, cryptage et créativité

Farida BOUALIT

Sens et non-sens de « l'être maghrébin » :
positions anthropologiques du discours littéraire maghrébin

Bruno GELAS

Là où la fiction défaille...

Fatima GRINE MEDJAD

Manifestations de la violence dans *Le Ravisseur* de Leila Marouane

Nabila HAMIDOU

L'altérité comme valeur sûre de l'enrichissement individuel

Saliha IGGUI

Contribution à l'étude du lexique kabyle des plantes

Fatima Zohra LALAOUI-CHIALI

La mise en abyme comme technique et figure de la narration à travers
l'analyse du discours relaté dans *Nedjma* de Kateb Yacine

Belkacem MEBARKI

Le texte algérien : permanences et mutations d'une écriture

Rahmouna MEHADJI

Dialectique de la ruse féminine à travers les contes populaires
algériens

Khédidja MOKADDEM

À propos du "chantier" de la réforme du système éducatif algérien

Fewzia SARI MOSTEFA KARA

Le texte dibien et ses miroirs

Nadia SOULIMANE

Malika Mokeddem : une écriture en quête de l'ailleurs absolu

ISSN 1112-8550